



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention du cancer de la prostate

Question écrite n° 45082

Texte de la question

M. Olivier Falorni interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la prévention du cancer de la prostate. Avec plus de 50.000 nouveaux cas et 9.000 décès chaque année en France, le cancer de la prostate est le plus fréquent dans le pays. Il est, chez l'homme, le premier cancer en matière d'incidence et le troisième en matière de mortalité. Le plus souvent, la maladie est détectée par un examen avant même d'en ressentir les symptômes. Sa détection peut se faire via une mesure du PSA, une protéine produite par la prostate, révélant un taux trop élevé, un toucher rectal suspicieux, même si le taux de PSA est normal, un examen d'imagerie performant tel que l'IRM multiparamétrique, par une biopsie prostatique avec ou sans anesthésie locale ou à la suite à un traitement chirurgical d'un adénome de la prostate. Pourtant la Haute autorité de santé ne préconise pas un dépistage systématique de cette pathologie pour les hommes ayant atteint un certain âge, alors que c'est par exemple le cas pour le cancer du sein chez les femmes. Le cancer de la prostate n'est en général révélé par les symptômes que lorsque celui-ci est déjà avancé. La prévention prend donc ici tout son sens. D'autant que l'on peut remarquer une forte augmentation des formes métastatiques induisant une explosion des coûts des traitements depuis ces 10 dernières années. L'Association nationale des malades du cancer de la prostate (A.N.A.M.A.C.A.P.) entourée d'un collège de spécialistes a mis au point un programme pilote dépistage qui a pour objectif de réduire l'incidence des cancers de la prostate métastatiques et la mortalité par cancer de la prostate par un dépistage des formes précoces et évolutives. Enfin, réduire le nombre de biopsies inutiles orientées sur le simple dosage du PSA. Par conséquent, il souhaiterait lui demander de lui faire connaître les orientations du Gouvernement afin de favoriser une prévention précise et axée sur la génétique et privilégier un dépistage systématique des personnes à risque, en particulier génétique.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45082

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2052

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)